



Inauguration aire de covoiturage en présence de Mr Le Maire

Inauguration nouvelle aire de covoiturage

Ce mardi 9 juillet a eu lieu l'inauguration de la nouvelle aire de covoiturage sur le boulevard du 19 mars à Guérande.

Publié le 09 juillet 2024

Une nouvelle aire de covoiturage à Guérande

Avec l'appui du Département de Loire-Atlantique, la Ville des Guérande s'engage pour fluidifier les déplacements sur son territoire. Ce nouveau service d'aire de covoiturage doit permettre à toutes et tous d'avoir davantage de choix dans leurs déplacements en favorisant l'auto-partage.

Cette aire de covoiturage est accessible dès à présent sur le boulevard du 19 mars à Guérande.

En présence de Monsieur Le Maire Nicolas Criaud et Freddy Hervochoch, Vice-Président mobilités du Département de Loire-Atlantique.



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h